

Le Service de <u>PREVENTION</u> et de Santé au Travail du Haut-Rhin



Peut-être l'avez-vous déjà vu à la télé?

Le Ministère du Travail a débuté fin septembre une campagne de communication ayant pour objectif d'interpeller les employeurs, les salariés, mais aussi le grand public, sur les risques d'accidents du travail.

Outre le **film publicitaire** de 30 secondes diffusé sur les grandes chaînes nationales, le **communiqué de presse** et le **dossier de presse**, la campagne se décline également autour de spots radio, de chroniques radio, d'un flyer, d'affiches adaptées à des secteurs particulièrement accidentogènes, et de contenus pour les réseaux sociaux.

Je découvre la campagne de communication

Mode d'emploi de votre espace adhérent

Visualisation de mes RDV



Paiement de mes factures

Déclaration des risques professionnels

Mise à jour de mes effectifs



Maintenant accessible à tous!

Vous n'avez pas encore reçu vos identifiants? Vous avez perdu votre mot de passe?

Contactez notre service support par mail à l'adresse pst@apst68.fr

